



## PRÉFECTURE D'EURE-ET-LOIR

# INFORMATION AUX USAGERS

## VISITES MEDICALES OBLIGATOIRES POUR UN RENOUVELLEMENT DU PERMIS DE CONDUIRE

### SI vous sollicitez le renouvellement de votre permis de conduire :

Pour l'une des catégories suivantes :

- **E (B)** (voiture + remorque lourde)
- **C** (poids lourd) ou **E (C)** (super-lourd)
- **D** (Transport en commun de personnes) ou **E (D)** (autocar + remorque lourde)
- Taxi, ambulance, véhicules de ramassage scolaire, enseignant de la conduite automobile

**Vous pouvez passer la visite médicale obligatoire, au cabinet d'un médecin agréé par le Préfet.**

Il vous appartient de prendre directement rendez-vous par téléphone, en précisant le motif, avec le médecin que vous aurez choisi. **ATTENTION**, ce dernier ne peut être votre médecin traitant habituel.

Le montant de cet examen médical est de **33 euros**. S'agissant d'un examen de prévention pour le renouvellement du permis de conduire, il n'est pas pris en charge par la Sécurité Sociale et **le médecin ne peut en aucun cas, vous délivrer une feuille de maladie.**

**En cas d'aptitude**, le certificat médical vous autorise à conduire les véhicules des catégories de permis que vous détenez déjà, pendant le délai maximal de 2 mois qui suit la date de votre examen médical, dans l'attente de l'établissement de votre nouveau permis par la Préfecture (1).

Si le médecin ne peut conclure à votre aptitude d'emblée, il peut solliciter l'avis d'un médecin spécialiste, voire demander à ce que vous soyez examiné par la commission médicale préfectorale qui statuera, eu regard de la sécurité routière, sur votre aptitude médicale à la conduite.

### **PIECES A PRESENTER OBLIGATOIREMENT LE JOUR DE L'EXAMEN MEDICAL :**

- votre permis de conduire. ) **A remettre**
- 3 photos d'identité récentes, identiques, de face et sur fond clair, ) **au médecin**
- éventuellement, les résultats des examens médicaux récents (analyses, radios, ...) en votre possession.

**En l'absence de ces documents, le médecin ne procédera pas à l'examen médical.**

### **(1) DELIVRANCE DU NOUVEAU PERMIS :**

**Pour les résidents en EURE-et-LOIR :**

**En cas de renouvellement d'aptitude médicale**, votre permis réédité sera disponible après un délai d'1 mois ouvrable suivant la date de visite, à la Préfecture ou à la Sous-Préfecture dont dépend votre domicile.

Il vous appartiendra d'aller le chercher au guichet des Permis de Conduire, muni de votre certificat médical.

**En cas d'impossibilité**, vous pouvez confier au médecin lors de la visite, **une enveloppe** libellée à vos nom et adresse, et timbrée au tarif recommandé R1, soit 3.40 €. Le permis vous sera adressé par voie postale.

**Pour les non-résidents en EURE-et-LOIR :**

Vous prendrez attache de la Préfecture ou de la Sous-Préfecture dont votre commune de résidence dépend pour connaître les modalités de délivrance du permis.

**Où se renseigner :** Préfecture : 02.37.27.70.73 - 02.37.27.70.62

**Sous-Préfectures :** DREUX : 02.37.63.09.50 - CHATEAUDUN : 02.37.44.52.30 - NOGENT-LE-ROTROU : 02.37.53.58.50

LISTE AU 28 DECEMBRE 2011  
MEDECINS LIBERAUX AGREES POUR LES VISITES MEDICALES DES PERMIS DE CONDUIRE EN EURE-ET-LOIR.

le Docteur	Michel	ANELLI	4,av du Général de Gaulle	28130	MAINTENON	02 37 27 50 00
le Docteur	Patrick	CHARVERIAT	57, rue Gabriel PERI	28000	CHARTRES	02 37 88 47 25
le Docteur	Geneviève	COMBECAVE-VIAUD	33, rue NICOLE	28000	CHARTRES	02 37 21 12 18
le Docteur	Charles	DIDOUT	1, rue de la Madeleine	28230	EPERNON	02 37 83 58 70
le Docteur	Edith	DOUAUD-DELAN	21, rue St Eman	28000	CHARTRES	02 37 28 61 61
le Docteur	Marie-Antoinette	LALLOZ	12, rue de CHATEAUDUN	28000	CHARTRES	02 37 30 98 29
le Docteur	Georges	MAILLOUX	21, bd CHASLES	28000	CHARTRES	02 37 36 23 97
le Docteur	Philippe	MUSY	4, rue de VOVES	28630	LE COUDRAY	02 37 28 30 22
le Docteur	Philippe	RIVIERE	4, rue Félibien	28000	CHARTRES	02 37 21 15 79
le Docteur	Michel	VILARET	11, place du jeu de paume	28320	GALLARDON	02 37 31 50 20
le Docteur	Patrick	WIERZBA	1,rue St Brice	28000	CHARTRES	02 37 21 34 89
le Docteur	Jean-François	GARIBAL	17, rue Saint Martin	28200	CHATEAUDUN	02 37 45 93 42
le Docteur	Abdelmadjid	KAHAL	33 bis, rue chartraine	28220	CLOYES SUR LE LOIR	02 37 98 61 67
le Docteur	Christian	MARCHAND	4 place Schweifurt	28220	CHATEAUDUN	02 37 45 96 77
le Docteur	Roseline	NEVEU-TRECU	103, Nationale	28200	SAINT DENIS LES PONTS	02 37 45 88 50
le Docteur	Eric	BLECHET	12/04 rue Victor Hugo	28100	DREUX	02 37 50 19 69
le Docteur	Jean-François	BRESSOL	33, bd Jules FERRY	28100	DREUX	02 37 50 19 35
le Docteur	Jean- Pierre	COCHELIN	76, rue MORONVAL	28100	DREUX	02 37 42 17 18
le Docteur	Alexandre	LEBEAU	10,rue des Capucins	28100	DREUX	02 37 42 03 33
le Docteur	Jacques	PERRY	Les Eaux Vives - Hôpital	28100	DREUX	06 16 73 45 25
le Docteur	Marc	PERBOST	place de la Mare aux Tourelles	28270	BREZOLLES	02 37 48 42 76
le Docteur	Camélia	ROUDIÈRE	Maison de santé - ZA les forts 27 rue de Marsaudeau	28500	CHERISY	02 37 43 76 96
le Docteur	Xuan Chinh	NGUYEN	64, rue St Hilaire	28400	NOGENT-LE-ROTRON	02 37 52 74 68
le Docteur	Jean-Jacques	RICHARD	58, rue Paul DESCHANEL	28400	NOGENT-LE-ROTRON	02 37 52 53 23
le Docteur	Roger	SERRY	5, rue DELAPERELLE	28240	LA LOUPE	02 37 81 19 46